

Arrêté du 11 juin 2018 portant approbation du référentiel d'accréditation des organismes de certification et du référentiel de certification pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel

11/06/2018

Sont annexés à cet arrêté :

Le référentiel relatif à l'accréditation des organismes de certification pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel, mentionné à l'article R. 1111-10 du code de la santé publique ; Le référentiel relatif à la certification pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel, mentionné à l'article R. 1111-10 du code de la santé publique.